

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**

1550 D'Estimauville Avenue  
1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

FAX pour soumissions: (418) 648-2209

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Tracteur 4 roues motrices	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 01753-150230/A	<b>Date</b> 2014-12-11
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 01753-150230	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$BAL-002-16245	
<b>File No. - N° de dossier</b> BAP-4-37256 (002)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-01-21</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Heure Normale du l'Est HNE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Larouche, Denise	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> bal002
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 677-4000 (4137)	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 677-3288
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE FERME EXPERIMENTALE 1468 RUE ST CYRILLE NORMANDIN Québec G8M4K3 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC/PWGSC  
BFC Bagotville, CP 380  
CFB Bagotville, PO Box 380  
Bâtiment 62, local 112  
Building 62, Room 112  
Alouette  
Québec  
G0V1A0

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin
2. Compte rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Responsables
5. Paiement
6. Instructions relatives à la facturation
7. Attestations
8. Lois applicables
9. Ordre de priorité des documents
10. Clauses du Guide des CUA

Liste des annexes : **Annexe «A» - Devis**  
**Annexe «B» - Prix**

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Besoin**

Fournir un tracteur 4 roues motrices conformément aux spécifications de l'Annexe "A" ci-jointe et

### **2. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

---

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : (120) jours

#### 1.1 Clause du guide des CCUA

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel

### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

**Vous pouvez transmettre votre soumission par télécopieur (418)648-2209 ou par la poste à l'adresse suivante:**

➔ **Par courrier à l'adresse suivante:**

Réception des soumissions - TPSGC  
1550, Avenue d'Estimauville  
Québec (Québec) G1J 0C7

### **3. Demandes de renseignements - en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **4. Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

#### **1. Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière ( 1 copie papier)

Section III : Attestations ( 1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique achats cologiques

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **1. Fluctuation du taux de change**

C3010T (2013/11/06) Fluctuation de taux de change - Atténuation des risques

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

---

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

- Tout soumissionnaire intéressé **doit joindre à sa soumission une fiche de description technique détaillée du produit offert et de ses composantes relatif à l'équipement proposé**, de sorte à démontrer que l'équipement proposé **se conforme à toutes les exigences technique** telles que mentionnées à l'**annexe "A"**.

Toute proposition qui ne démontre pas clairement la conformité à **chacune des spécifications techniques listées** à l'annexe A **sera jugée non recevable**.

### 1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA A0220T (2014/06/26)* Évaluation du prix

## 2. Méthode de sélection

### 2.1 A0031T (2010-08-16) Critères obligatoires

---

## **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### **1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat**

#### **1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003 . La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### **1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «soumissionnaires admissibilit limite » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/index.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Dveloppement des comptences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

---

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. **Besoin**

Fournir un tracteur 4 roues motrices conformément aux spécifications de l'Annexe "A" ci-jointe et faisant partie intégrante de ce document.

### 2. **Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 2.1 **Conditions générales**

2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

##### a) **Période de garantie**

L'article 09 des conditions générales 2010A (2014-09-25) est modifié comme suit:

- (1) Pour tous les ensembles (moteurs, boîtes d'engrenage, différentiels, embrayage et dispositifs d'entraînement) :

Au paragraphe 1, remplacer la période de 12 mois par une période de 2000 heures d'utilisation ou de 24 mois, selon la première de ces éventualités.

Toutes les autres dispositions de la garantie demeureront en vigueur.

### 3. **Durée du contrat**

#### 3.1 **Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 8 semaines après l'octroi du contrat.

#### 3.2 **Clause du guide des CCUA**

D0018C - (2007-11-30), Livraison et déchargement

## 4. Responsables

### 4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Denise Larouche  
 Téléphone : (418)677-4000 ext. 4137  
 Courriel : denise.larouche@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 4.2 Chargé de projet (Sera spécifié dans le contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
 Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 4.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
 Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

## 5. Paiement

### 5.1 Base de paiement - Prix unitaire ferme

À conditions de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme \$ \_\_\_\_\_ tels que détaillé à **l'annexe "B"**. Les droits de douanes sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la

conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

## **5.2 Clause du Guide des CCUA**

*CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique*

## **6. Instructions relatives à la facturation**

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux soient complétés.

## **7. Attestations**

### **7.1 Conformité**

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## **8. Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## **9. Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2014-09-25) - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Devis;
- d) Annexe B, Prix; /
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

## **10. Clauses du Guide des CCUA**

### **10.1 B1501C (2006-06-16) Appareillage électrique**

### **10.2 Instruction d'expédition - livraison à destination**

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits acquittés (DDP), Ferme Expérimentale de Normandin, 1468 boul. St-Cyrille Normandin G8M 4K3 selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Solicitation No. - N° de l'invitation

01753-150230/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01753-150230

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-4-37256

Buyer ID - Id de l'acheteur

ba1002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Annexe "A" Devis/  
Annexe "B" Fixation de prix

## Annexe A

Devis descriptif pour tracteur

Pour être admissible, la proposition doit :

- Satisfaire tous les critères obligatoires énoncés dans la demande de proposition
- Le produit proposé qui ne rencontre pas un critère obligatoire, le produit sera considéré inacceptable et l'évaluation sera terminée pour ce produit.

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Moteur :</b>		
1. Puissance minimum du moteur de 108 HP et maximum 115 HP		
2. Moteur diesel 4 cylindres turbo de 3.8 litres minimum, avec système de refroidissement liquide.		
3. Réservoir de carburant de 190 litres minimum		
4. Tracteur à 4 roues motrices		
5. Servo- direction : standard hydrostatique		
6. Injection électronique		
7. Chauffe moteur et chauffe transmission		

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Attelage 3 points :</b>		
1. Catégorie 2		
2. Bras inférieur avec extrémités télescopiques		
3. Stabilisateurs télescopique ou barres « anti-swing »		
4. 9000 livres de capacité minimum à 24 po du point de levage		
5. Contrôle de profondeur électronique requis		
<b>Prise de force:</b>		
1. 95 forces minimum au PDF		
2. Entraînement 540 et 1000 tours/min.		
3. Complètement indépendante		
4. Activation électronique		
<b>Transmission :</b>		
1. Type (Power shift) automatique de 16 vitesses avant et de 4 vitesses arrière minimum		
2. Embrayage humide hydraulique		
3. Vitesse d'avancement de 35 KM/heure minimum		

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Bloc d'entraînement d'essieu</b>		
1. Essieu avant à engrenage conique ou à planétaire		
2. Frein à disque humide		
3. Roues à cœur de fonte		
4. Roues double arrière avec espaceur et système d'attache à levier de serrage.		
<b>Barrage du différentiel :</b>		
1. Engagement activé en marche		
<b>Système électrique :</b>		
1. Prise électrique pour remorque		
2. Alternateur/batterie de 14 V. et 115 A minimum		
<b>Système hydraulique :</b>		
1. Système de pompe hydraulique avec détection de charge		
2. Régulateur de débit ajustable		
3. À centre ouvert		
4. Standard annoncé : 80L/min, 21 gal/min.		

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Système hydraulique :</b>		
5. 4 valves minimum avec contrôle de débit		
<b>Cabine :</b>		
1. Cabine d'origine du manufacturier avec chauffage et air climatisé		
2. Siège pivotant, inclinable et réglable muni d'accoudoirs, d'une suspension à l'air et d'une ceinture de sécurité standard.		
3. Tableau de bord éclairé et les jauges lumineuses standard du manufacturier		
4. Le tableau de bord muni d'instruments de surveillance du moteur, de la transmission, du régime du moteur, de la pression d'huile, du carburant, etc...		
5. Tout contrôles des lumières, des clignotants et des gyrophares se font à partir du tableau de bord ou de la console		
6. Pare-soleil, essuie- glace avec lave-vitre à l'avant et à l'arrière.		
7. Triangle pour véhicule lent		
8. 2 rétroviseurs extérieurs extensibles et 1 miroir intérieur.		
9. Radio AM/FM		

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Éclairage extérieur de la cabine :</b>		
1. 4 phares de travail avant et 2 phares de travail arrières minimum		
2. 2 phares avant		
3.2 feux rouges arrière et feux clignotants de sécurité		
4. 1 Gyrophare sur le toit		
<b>Pneus :</b>		
1. Avant : 13.6 R24 radial Michelin		
2. Arrière : 18.4 R34 radial Michelin		
3. Empattement minimum : 2400 mm		
4. Dégagement au sol minimum : 495 mm		
<b>Ailes :</b>		
1. Le tracteur doit être muni d'aile à l'avant et à l'arrière approprié		
<b>Poids du tracteur :</b>		
1. Poids sans ajout de calcium ou agri lime : 9200 livres minimum		

<b>Description :</b>	<b>Disponible sur le modèle proposé</b>	<b>Section ou page de la documentation à fournir</b>
<b>Couleur de tracteur :</b>		
1. Standard du manufacturier		
<b>Tracteur :</b>		
1. L'unité doit contenir tout l'équipement standard annoncé par le manufacturier		
2. Livré avec 2 manuels de l'opérateur et 1 manuel technique en français		
<b>Formation :</b>		
Formation en français sur place à tout au plus 4 utilisateurs pour une période de 4 heures. Tous les coûts relatifs à la formation sur place doivent être compris dans le prix.		
<b>OPTIONS:</b>		
Siège d'instructeur : avec ceinture de sécurité		
Pare-chocs de poids avant		
Pesées pour pare-chocs avant : 1000 livres		
<b>Chargeur frontal avec leviers de commande :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avec attache-rapide</li> <li>2. Godet de 7 pieds</li> <li>3. Auto-nivelant</li> <li>4. Valve avec contrôle électronique</li> </ol>		

## Annexe B

### Fixation des prix:

**Veillez indiquer la marque et le modèle de cet article et compléter la dernière colonne de ce tableau:**

Article	Description	Quantité	Prix ferme (taxes extras)
1	<b>Tracteur 4 roues motrices tel que spécifications décrites dans l'Annexe "A" :</b> <b>→ Marque offerte:</b> _____ _____  <b>→ Modèle offert :</b> _____ _____	1 ch	\$ _____
2	- Deux manuels de l'opérateur et un manuel technique en français:	1 lot	\$ _____
3	Formation en français sur place à tout au plus 4 utilisateurs pour une période de 4 heures.	1 lot	\$ _____
4	<b>Livraison déchargement:</b> - Les biens livrés à: Ferme de recherches Agro-Agriculture Canada, 1468 Boul. St-Cyrille, Normandin (Québec) G8M 4K3	1 lot	\$ _____
5	<b>Le tout pour un montant total de: -----&gt;</b>		<b>\$ _____</b>